

Entre nous



UNTER UNS IN ZIMMERBACH



LE MOT DU MAIRE

Mes chères Concitoyennes, mes chers Concitoyens,

Enfin le voilà, cet « Entre Nous » édition 2013. Il a pris un peu de retard pour maintes raisons. L'année 2013 est déjà bien entamée. Nous voici en début de mois de juin, et le printemps peine toujours à s'installer après un hiver pas trop froid, mais beaucoup trop long. Espérons le retour des beaux jours avec une nature qui éclate pour remplir tous nos sens et réjouir nos cœurs.

Vite un petit coup d'œil dans le rétroviseur. Dès le 1er janvier 2012, notre commune a intégré la C.A.C. (Communauté d'Agglomération de Colmar). Nombreuses sont les satisfactions rencontrées tout au long de l'année écoulée. C'est pour nous, vos élus à la fois une découverte et un engagement prometteur :

- Participation financière aux investissements lourds par le biais des fonds de concours. Une subvention de 45 100 € nous est accordée pour les travaux d'extension du dépôt communal.
- Desserte de la commune par les services de la TRACE
- Gestion de l'Alimentation en Eau Potable par la Colmarienne des Eaux
- Enlèvement des déchets verts et leur traitement
- Activités d'été pour les jeunes nés de 1995 à 2008 et accès à la base nautique de Houssen à prix réduit
- Au niveau fleurissement, la commune qui participe depuis 3 ans aux concours maisons fleuries de l'Agence de Développement Touristique a obtenu sa 1ère fleur, diplôme accompagné d'un chèque de 300 € remis à Madame Régine SCHWARTZ maire-adjointe en date du 20.04.2013. Un grand bravo à l'équipe municipale pour sa persévérance ain-

si qu'un grand merci à vous tous qui contribuez d'une façon ou d'une autre à l'embellissement de notre village.

L'hiver 2012/2013, relativement long, nous a permis de mettre à l'épreuve notre nouveau matériel de salage qui a donné entière satisfaction : 4 tonnes de sel raffiné ont été utilisées pour l'hiver 2012/2013 contre 30 tonnes les années précédentes.

Afin que les travaux de déneigement et de salage se fassent dans des conditions de sécurité maximum, la commune a investi dans l'acquisition d'une paire de chaînes à neige afin d'équiper le train avant de notre tracteur SAME-SYLVER 95 pour un montant de 1984,16 €.

Autre nouveauté au niveau du personnel administratif de la Mairie avec l'arrivée de Mademoiselle Virginie MULLENBACH depuis le 01.10.2012 suite au départ programmé de Madame Myriam BAERENZUNG qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01/02/2013. Bonne et longue retraite à la partante et bonne chance dans ses nouvelles fonctions pour Mademoiselle MULLENBACH.

Que va nous réserver 2013 ?

- Continuer les travaux d'extension du dépôt communal avec une subvention de la C.A.C de 45 100 €
- Acheter les travaux de mise en souterrain basse tension route de Turckheim
- Acheter les travaux du chemin rural dit « Germenweg »
- Acheter les travaux de mise en conformité de l'éclairage public
- Remplacement du grillage aux courts de tennis. Les dits travaux viennent d'être terminés, la facture n'est pas encore parvenue en mairie et déjà on avait droit à une séance de vandalisme,

gratuite par les auteurs, mais pas pour la collectivité ! Montant des travaux : 11 555,75 €.

Ne parlons pas des TAGS intervenus au niveau des abribus dont un venait d'être repeint à neuf... Pour terminer mon propos, je voudrais saluer chaleureusement le travail des élus, des agents communaux, des enseignants, du monde associatif, vous tous, qui contribuez par votre action et votre soutien, à rendre la vie à Zimmerbach toujours plus agréable.

Et dans peu de temps « Bonnes Vacances à toutes et à tous »

Votre maire,
Émile OTTMANN

SOMMAIRE

Le mot du maire	1
La vie municipale et les décisions de vos élus	2
Les informations générales.....	3
La communauté d'agglomération de Colmar	6
Dossier : Pour le bicentenaire d'une «petite chapelle».....	7
Rétrospective 2012, en images	8
Activités et réalisations au Péri-scolaire	10
Divers.....	11
Zimmerbach... jadis	11
La vie associative, culturelle et scolaire	12
L'état civil et les dates à retenir.....	15
Jeux.....	16

Les principales décisions de votre conseil municipal

Entre les mois de décembre 2011 et décembre 2012, voici les décisions qui ont été arrêtées par votre conseil municipal.

LE 20 DÉCEMBRE 2011

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

M. le maire informe le conseil municipal que l'État vient d'accorder une dotation de 24 000 euros (DETR) dans le cadre de l'aménagement du chemin rural dit « Germenweg. »

Afin que les eaux de pluie, en cas d'orage, puissent être stockées partiellement, et pour ne pas ensabler les réseaux de collecte en aval, la mise en place d'un bassin d'environ 150 m³ s'avère nécessaire.

L'implantation de ce dernier est prévue dans la section 18 parcelle 15, classée en zone ND, en dehors de l'espace boisé classé. Par ailleurs il ne sera pas distrait du régime forestier soumis.

Une clôture d'environ 2 m de hauteur sera mise en place afin de sécuriser le site.

Le Code Forestier prévoit que cette implantation est soumise à autorisation de défrichement accordée par arrêté préfectoral.

RETRAIT DE 5 COMMUNES DU S.I.E.O.M.E.C. POUR ADHÉSION À LA C.A.C.

Suite à l'adhésion de 5 communes du SIEOMEC (Herrlisheim, Niedermorschwihr, Sundhoffen, Walbach et Zimmerbach) à la Communauté d'Agglomération de Colmar (CAC) à compter du 1er janvier 2012

Le conseil municipal approuve le retrait du SIEOMEC des communes de Herrlisheim, Niedermorschwihr, Sundhoffen, Walbach et Zimmerbach au 31 décembre 2011

LE 31 JANVIER 2012

Aménagement « Germenweg » (2ème tranche)

Cette opération étant susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la DETR 2012 (dotation d'équipement des territoires ruraux), le conseil municipal décide d'inscrire au budget 2012 la somme de 32 000 € HT pour l'aménagement du dit chemin.

ÉPANDÉUR DE SAUMURE

Suite aux difficultés d'approvisionnement en sel de déneigement, le conseil municipal décide d'acheter un épandeur de saumure pour un montant de 12 550,00 € HT.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2012

Le maire propose l'agrandissement de l'actuel dépôt communal et local sapeurs-pompiers, par une extension de 225 m² environ.

Le conseil municipal décide d'inscrire au budget primitif 2012, la somme de 100 000 € TTC pour l'aménagement de vestiaires, douches, toilettes et bureau ainsi qu'un local de stockage.

LE 20 FÉVRIER 2012

BUDGET DE L'ÉCOLE

La commune accorde une subvention de 5 400 € pour 2012, qui se décompose comme suit 42 € / élève et par classe et 3 600 € pour les activités diverses (classe découverte, piscine, cirque).

EXTENSION DU DÉPÔT COMMUNAL

Les travaux d'extension du dépôt communal sont évalués à 100 000 €. Le conseil décide d'inscrire ce montant au budget primitif 2012. La maîtrise d'œuvre sera assurée par un architecte.

LE 2 avril 2012

TAXES DIRECTES LOCALES

Le conseil municipal décide de maintenir les mêmes taux qu'en 2011, à savoir :

➤ Taxe d'Habitation	:	11,80 %
➤ Foncier bâti	:	10,92 %
➤ Foncier non bâti	:	80,09 %

ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU BT :

Route de Turckheim

Le conseil approuve la nouvelle estimation des travaux d'enfouissement du réseau basse tension qui s'élève à 110 000,00 € TTC

LE 4 JUIN 2012

HARMONISATION DU TAUX DE LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES AVEC LA C.A.C.

L'adhésion des communes de Herrlisheim, Niedermorschwihr, Sundhoffen, Walbach et Zimmerbach à la Communauté d'agglomération de Colmar et le transfert de la fiscalité professionnelle à cette dernière impliquent d'harmoniser le taux de la cotisation foncière des entreprises (C.F.E.).

Le conseil municipal décide de fixer la durée de lissage du taux de C.F.E. de la commune de Zimmerbach à deux ans (2012 et 2013) et d'appliquer la différence avec le taux moyen pondéré pendant cette durée. La C.F.E. passe ainsi de 26,90 % à 23,51 %.

EXTENSION DU DÉPÔT COMMUNAL

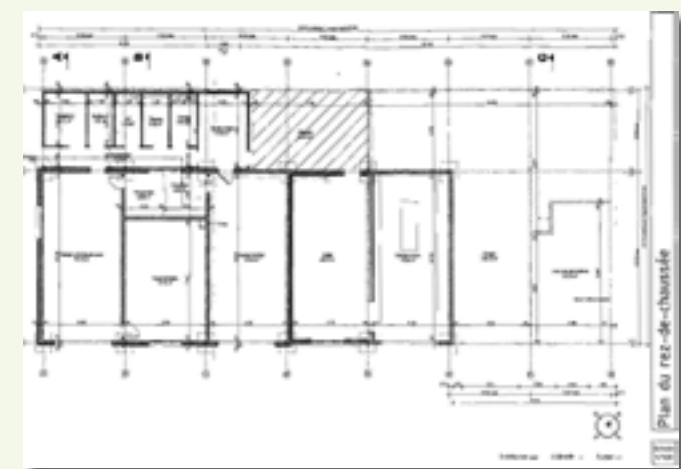
Dans sa délibération du 20 février, le conseil municipal a décidé l'extension du dépôt communal et de la caserne des pompiers.

En effet, suite à l'acquisition de la camionnette, du système d'épandage de la saumure, le local construit en 1980 devenait trop petit et ne répondait plus aux normes en vigueur.

De plus, les associations ne disposaient pas de locaux pour entreposer leur matériel.

La partie dépôt d'incendie ne répondait plus aux normes en vigueur car il doit comprendre aujourd'hui des sanitaires douches-WC séparés hommes-dames.

Il a donc fallu revoir tout l'agencement par l'adjonction à l'arrière d'un mur, le déplacement de la chaudière et l'adjonction d'éléments de charpente sur le côté droit.



Suite à l'appel d'offres, les travaux ont été estimés à 110 430,69 € HT. Ils concernent le gros œuvre, la charpente métallique, la couverture, la serrurerie, la chape et l'électricité. L'isolation, le sanitaire, le carrelage et le chauffage et les peintures intérieures sont réalisés en régie communale.

La commune, qui a pu bénéficier des fonds de concours de la CAC pour un montant de 45 200 €, ainsi que d'une subvention du Conseil général de 19 230 €, autofinance le bâtiment à hauteur de 85 000 €.

UNE PREMIÈRE FLEUR POUR ZIMMERBACH



Après l'obtention d'un prix d'encouragement en 2010, d'une 5ème fleur en 2011, notre commune a enfin décroché sa 1ère fleur grâce à l'opiniâtreté de Régine Schwartz. Ce prix

récompense une volonté communale d'embellissement.

Madame Micheline Ottmann, qui avait eu un 1er prix départemental dans la catégorie « Décor floral installé sur la voie publique » a été une nouvelle fois primée « Hors concours ».

Un certain nombre d'habitants se sont mobilisés afin de parfaire la toilette du village lors du passage du jury. Qu'ils en soient tous remerciés ici.

La commission du fleurissement lance également un appel à toutes les bonnes volontés qui aiment les fleurs et souhaitent s'impliquer pour préserver la beauté du village.

Pendant la période estivale, les effectifs communaux réduits ne nous permettent pas toujours d'arroser et de supprimer les fleurs fanées.

C'est pourquoi, nous lançons l'opération « Adoptez une fleur ». Il s'agira pour vous d'arroser de donner de l'engrais (fourni par la commune) et d'entretenir le pot ou massif que vous aurez choisi. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la mairie.

ACQUISITION D'UN NOUVEAU VÉHICULE

La commune vient d'acquérir une camionnette-benne ISUZU afin de remplacer la remorque du tracteur.

En effet la législation imposait à nos agents techniques d'être titulaires du permis « super poids lourd » pour conduire le tracteur attelé. Le coût de ces formations aurait été d'environ 5 000 €.

La municipalité a donc opté pour un véhicule d'occasion, fourni par le garage Zeh, pour un montant de 16 000 € HT.



UN NOUVEL AGENT AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Mme Myriam BAERENZUNG attaché territorial de la mairie fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1er février 2013 après 24 années de bons et loyaux services. Le secrétariat général sera assuré à partir de février 2013 par Mme Anne ANCEL, adjoint administratif embauchée depuis le 1er février 2007 et qui a effectué un contrat emploi jeune de février 2002 à janvier 2007.



Suite à un appel à candidature, quarante-trois candidats ont répondu à l'offre, le choix s'est porté sur Virginie MULLENBACH. Elle a été recrutée comme adjoint administratif à temps non complet. Âgée de 23 ans et titulaire d'un BTS assis-

tante de direction, elle travaille également dans l'exploitation viticole familiale et avait auparavant déjà fait un stage de six semaines dans une autre collectivité. Cette jeune personne a postulé pour une mairie car dit-elle « les missions de l'adjoint administratif sont très variées : activités de secrétariat et de comptabilité dans les domaines social, scolaire ou des finances, accueil et information du public ». Dans ses loisirs, Virginie pratique l'équitation et aime les sports automobiles. Pour assurer la relève en douceur, elle a intégré le service administratif de la mairie, depuis le 1er octobre 2012. Virginie remplacera Anne sur les tâches administratives et comptables effectuées

jusqu'à présent, pour 28h/semaine. Son temps non complet est dû par le fait que la commune a intégré depuis le 1er janvier 2012 la Communauté d'Agglomération de Colmar et plusieurs domaines de compétences lui ont été transféré (gestion de l'eau, des réseaux,...) et par conséquent la charge de travail est diminuée. En sa qualité d'adjoint administratif, Virginie est chargée des tâches administratives courantes et comptables, participera à l'élaboration du bulletin municipal et assurera la gestion des fêtes et cérémonies du village. Souhaitons à Virginie une bonne intégration dans notre commune.

LE CLASSEMENT ET LA CONSERVATION DES ARCHIVES COMMUNALES

C'est en 2000, que la Commune de Zimmerbach a confié le classement et l'inventaire de ses documents les plus précieux : ses archives de 1775 à 1945, à Madame Claudine STUDER-CARROT, archiviste du centre de gestion du Haut-Rhin.

En 2007, l'action a été poursuivie, par le classement des archives de 1945 à nos jours, par Mme Annick MECHIN, archiviste de la CCVM. Ces documents encore consultés par le secrétariat de mairie ont été, après tri et éliminations, classés et répertoriés dans le cache réglementaire des Archives Communales. Depuis 2007, le traitement annuel des documents versés par le secrétariat de mairie est assuré par l'archiviste de la

CCVM, qui réalise une mise à jour de l'inventaire.

Pour une bonne conservation des archives la commune a aménagé un local, dans le grenier communal. Les documents conditionnés dans des boîtes cotées, peuvent ainsi être exploités dans un but historique ou



UN DÉPÔT DE PAIN AU VILLAGE

Nous vous rappelons qu'un dépôt de pain de la boulangerie du Brand fonctionne à l'Espace Paul Vuillemin (ancien Crédit Mutuel), 33 rue Principale. Il est fermé le lundi mais ouvert du mardi au vendredi de 6 h 30 à 8 h 30, le samedi de 7 h à 9 h 30 et le dimanche de 7h45 à 9 h 30.

L'ÉCOLE

Les décors de Noël sont en place.

Comme l'année dernière, Mme CORDONNIER avec ses élèves de maternelle les ont confectionnés. De charmants oiseaux multicolores sont venus parer nos sapins et une toile (selon Paul KLEE) a été réalisée pour vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne Année ! Leur projet, cette année, est l'étude de peintres modernes. Nous aurons l'occasion de découvrir d'autres œuvres à travers les saisons à venir.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Une convention a été signée entre le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Colmar Wintzenheim et la commune pour réaliser les aménagements paysagers autour de l'école Charles Perrault.



Mme DALLOZ avec ses 24 élèves de seconde en aménagement paysager se sont réunis dans la salle d'Honneur de la mairie le mardi 12 décembre 2012, en présence de Mme BETTER, directrice de l'école Charles Perrault et Mme SCHWARTZ, adjointe au maire chargée du fleurissement et des affaires scolaires.

Cette réunion avait pour but de connaître les attentes et les souhaits de chacun (sur les normes, les coûts, les végétaux, les matériaux,...). Cet échange de questions/réponses a été très enrichissant.

ANIMAUX

Les murs des maisons, les trottoirs, les rues ne doivent pas recevoir les petits et gros besoins de nos amis les chiens. Nous vous remercions de vous munir d'un sac afin de ramasser les déjections de votre animal, qui doit être impérativement tenu en laisse.



CONNAISSEZ-VOUS « FLEXI-TRACE » ?

Nouveau ! à Zimmerbach Walbach et La Forge

FlexiTrace

A compter du 8 octobre 2012

Combien ça coûte ?

Le déplacement s'effectue avec les titres de transport des réseaux de bus locaux (Sautter et al.) et des réseaux de bus régionaux (Sautter et al.).

Où acheter les titres de transport ?

Agences de transport : Bilet unifié, billet Réseaux 24h Colmar Agglo et Bilet Temporaire à l'Agence Communale de Transport de Zimmerbach, Walbach et La Forge.

Qu'est-ce que FlexiTrace ?

Le service FlexiTrace est un service de transport à la demande pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

Comment réserver son déplacement ?

Par simple appel téléphonique, au plus tard : la veille du déplacement avant 17h pour un déplacement le lendemain ; au moment d'appeler, le jour du déplacement.

Quand pouvez-vous utiliser ce service ?

Zone	Horaires de transport
Zimmerbach-Walbach-La Forge	de 08h00 à 18h00 et de 18h00 à 19h00
Colmar vers Zimmerbach	de 08h00 à 18h00 et de 18h00 à 19h00
La Forge vers Colmar	de 08h00 à 18h00 et de 18h00 à 19h00
Colmar vers La Forge	de 08h00 à 18h00 et de 18h00 à 19h00

Bon à savoir

- Le service FlexiTrace est ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00.
- Lors de votre appel, veuillez préciser :
 - Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone
 - Caractéristiques du déplacement
 - Chaque jour de la semaine
 - L'heure et l'arrêt de destination

Mappe de la zone de service

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Colmar, réuni le 7 février, a débattu de ses orientations budgétaires pour 2013.

Beaucoup de nos concitoyens connaissent encore mal la CAC. Certains pensent qu'il s'agit là d'une instance technocratique qui gère des dossiers se situant loin de leurs préoccupations quotidiennes. Ils se trompent ! Il est dès lors judicieux de rappeler à tous, que la CAC rassemble 14 communes (depuis le 1er janvier 2012) autour d'enjeux essentiels, pour un aménagement équilibré de leur territoire.

Ainsi :

a lorsqu'un habitant de Colmar ou de l'une des 13 autres communes membres ouvre un robinet d'eau, puis évacue ses eaux usées, c'est la CAC

- lorsqu'il dépose ses ordures ménagères en ayant pris bien soin de les trier, bien sûr, c'est encore la CAC !
- lorsqu'il monte dans le bus pour aller travailler, c'est toujours la CAC !
- lorsqu'il veut réaliser des travaux d'économies d'énergie après avoir fait établir un diagnostic thermique de son logement, c'est une nouvelle fois la CAC.
- lorsque son fils ou sa fille veut s'inscrire à un ou à plusieurs stages animations été, ou se rendre à la base nautique de Colmar-Houssen, c'est encore et toujours la CAC...
- lorsque des entreprises nouvelles s'installent, c'est aussi la CAC

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle montre bien combien la CAC est, au quotidien, au service du public et des habitants de nos communes.

S'agissant des orientations budgétaires, les paramètres de la CAC s'inscrivent à l'opposé du contexte économique morose qui nous entoure. Ainsi, la CAC maintient une démarche très modératrice en terme de fiscalité : les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le non bâti seront maintenus à leur niveau de 2012. Quant à la fiscalité applicable aux entreprises, le taux de la coti-

sation foncière (C.F.E.) qui a remplacé la taxe professionnelle se situe dans le dernier quartile : ce taux, par sa modération, est 164e par rapport à 201 communautés d'agglomération.

À cette hauteur de propos, nous avons pu mesurer la pertinence de notre analyse : dans le périmètre de la CAC, et grâce à la finesse de notre approche, nous ne sommes pas face aux excès constatés ailleurs en matière de C.F.E. Soucieux de limiter la pression fiscale sur les entreprises, nous prévoyons une augmentation minimale du taux de la CFE de 0,5 % pour 2013.

La modération ne vaut pas que pour les recettes fiscales. Elle s'applique aussi aux dépenses de fonctionnement qui n'évolueront en 2013 que de + 0,45 % par rapport à 2012. Voilà un bel exemple de stabilité dans les dépenses d'exploitation. À l'heure où la Cour des Comptes préconise la réduction du train de vie de l'État et des collectivités locales, voilà aussi un exemple qui mériterait d'être relevé.

Quant aux investissements – le véritable « marqueur » pour illustrer le dynamisme d'une collectivité – ils approcheront les 30 M € en 2013 (27,4 M € en 2012) avec une structure de financement qui peut paraître idéale : plus de 80 % assurés par l'autofinancement et les subventions, l'emprunt n'excédant pas 20 % du total. Depuis sa création en 2004, plus de 120 M € ont été investis.

La CAC renvoie donc l'image d'une intercommunalité offensive et non dépendante. C'est un îlot de prospérité et de développement dans notre pays endetté ...

Notre intercommunalité a aussi été élaborée dans un souci de solidarité. Deux paramètres viennent illustrer cette volonté :

- La CAC a mis en place un ambitieux

programme de fonds de concours destiné à financer des projets propres aux communes membres. Sur la période 2009-2014, ces fonds de concours représentent une enveloppe de quelque 7,5 M €. À travers ces soutiens, le but est aussi de renforcer la « visibilité » de l'action communautaire à l'égard des populations respectives.

- En versant aux communes membres une dotation de solidarité communautaire de 3,7 M € (montant 2012), la CAC n'est pas seulement synonyme de solidarité, mais aussi de complémentarité entre les communes. Le montant sera de l'ordre de 4,08 M € (+ 10,3 %) en 2013.

Si l'on devait mesurer à travers un exemple très concret l'apport de la CAC au bénéfice des habitants, peut-être serait-il opportun de s'inspirer des travaux réalisés par la CAC dans les communes membres en matière d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales. Dans les communes, le volume des travaux réalisés est égal en effet, au double (voire au triple pour certaines d'entre elles), de celui réalisé précédemment, avant la création de la CAC ...

Il y a l'art de vivre, il y a l'art de grandir. Mais que devient l'art sans la manière ? La CAC peut être regardée comme un territoire qui a eu l'art et la manière de se développer et de ... réussir.

Gilbert MEYER



Dans un élégant fascicule publié en 2003, sous le titre de « Patrimoine champêtre et urbain de Turckheim, Walbach et Zimmerbach » la Société Wickram de Turckheim a recensé les monuments, calvaires, crucifix, et oratoires qui jalonnent nos chemins ruraux. Parmi eux, la petite chapelle qui se dresse au carrefour formé par les rues Saint-Gilles, Siben et Pflixbourg. Elle est cette année même bicentenaire puisque son socle porte l'inscription : Baffrey et Thorr – 1812.



C'est bien notre oratoire de la rue Saint-Gilles que Hansi a représenté sur ce tableau peint au tout début du siècle dernier.

Thorr est le nom de l'une des plus anciennes familles de Zimmerbach. D'après Joseph Lévy, le nom est cité dès 1450. Quant aux Baffrey, originaires de Turckheim, ils étaient fortement implantés à Wintzenheim aux 18ème et 19ème siècles. D'après Michel Schmitt, c'est au 18ème siècle que leur nom apparaît dans l'histoire de Zimmerbach. Descendant d'une famille originaire de notre village, l'historien Michel Schmitt s'est livré à de fécondes recherches sur notre histoire. Dans une conférence donnée en 1983, il a fait état de la présence en 1777 à Zimmerbach d'une Catherine Baffrey, épouse de Philippe Thorr. À la même occasion, il a signalé que la « petite chapelle a cent mètres du pont de la Fecht » a été construite en 1812 par le « couple Baffrey Philippe – Thorr Anne-Marie.

Gravé dans la pierre au pignon de l'oratoire on lit le monogramme christique I.H.R, soit Iesus, Hominu Salvator, en traduction : « Jesus, sauveur des hommes. ». Et puis, sur l'arc surbaissé de l'abside, cette autre inscription : SANCTA MARIA AURA PRO NOBIS, « Sainte Marie priez pour nous ». Cette dernière inscription semble indiquer que le petit sanctuaire était à l'origine dédié à la Vierge Marie. Tout porte donc aussi à croire qu'à ses débuts l'oratoire abritait une statue de la Vierge ; une statue qui aurait disparu pendant la dernière guerre, voire bien avant. Or c'est une statue de sainte Thérèse qui habite maintenant l'oratoire.

Cette statue a une histoire. Pour commencer, Madame Tourangin, une des plus proches voisines actuelles de l'Oratoire, nous apprend que c'est sa grand-mère, Mme Emilie Siben, veuve du Président Léon Siben, qui l'a offerte et déposée dans l'oratoire après la dernière guerre. Animée par une grande dévotion à la petite sainte des malades, Mme Siben s'est alors trouvée de facto préposée à la sauvegarde, à l'entretien, voire au fleurissement de l'oratoire, une fonction assumée plus tard par Mme Tourangin, sa petite-fille.

Or, en 2004 la statue connut une aventure qui mit tout le quartier circonvoisin de l'oratoire en émoi : elle avait disparu de son abri, volée par deux garnements qui comptaient naïvement réaliser une affaire en la revendant. Rapidement retrouvée, elle fut remise entre les mains du maire Emile Ottmann qui eut la bonne idée de la confier pour sauvegarde et restauration à notre concitoyen Louis, Georges Eymann. Ce qu'il advint ensuite à cette « grande demoiselle », L.G. Eymann l'a raconté dans un récit plein d'humour et d'esprit paru dans le Numéro 22 de février 2008 de « Entre Nous ». Bref, après avoir été grattée, poncée, retouchée, peinte, repeinte et bichonnée avec art et amour, sainte Thérèse a retrouvé sa place au cœur de l'oratoire de la rue Saint-Gilles. Restauré et repeint à son tour par les soins des employés municipaux, l'oratoire a dès lors été équipé de deux portes en fer forgé dont les clés sont déposées à la mairie.

Actuellement, l'oratoire se présente comme partie intégrante du domaine bâti de Zimmerbach, les quatre angles formés par le carrefour des rues Saint-Gilles, Siben et du Pflixbourg étant tous occupés par des maisons d'habitation. Or à l'époque de sa construction, il se situait en rase campagne, bien loin des abords de l'agglomération. Le quartier de la rue du Pflixbourg

n'existait pas et les rues St-Gilles, Siben et Pflixbourg n'étaient encore que de simples chemins ruraux affectés à la desserte de prés et de vignes. Deux peintures dues, l'une à Jean-Jacques Waltz, alias Hansi, l'autre à Jeanne Schira, une artiste colmarienne, sont parlantes à ce propos. Edité en carte postale, le tableau de Hansi représente l'oratoire au premier plan d'une vue sur le Pflixbourg. Elle date d'avant la Première Guerre mondiale. Reproduit quant à lui, dans le fascicule de la Société Wickram cité plus haut, le tableau de Jeanne Schira porte la date de 1952.

Reste la question : à quelles fins le couple Baffrey-Thorr a-t-il bien pu faire construire ce petit sanctuaire qui est à l'évidence une œuvre votive. En action de grâce en réponse à une faveur du ciel ? ou comme prière d'intercession à l'approche d'un péril ? 1812, était l'année où l'Empire napoléonien avait atteint son apogée au terme de guerres sans fin auxquelles les contingents alsaciens avaient largement versé leur tribut, 1812, c'était aussi le début de la fatidique campagne de Russie et des perspectives de nouvelles tueries. Et, comme en sait, les Alsaciens étaient encore nombreux au sein de la Grande Armée. Alors ? Une action de grâce ou une prière d'intercession ? Bicentenaire, la petite chapelle de la rue Saint-Gilles nous pose encore des questions.



Repeint et doté de deux portes fermées à clé, c'est à sainte Thérèse que le petit oratoire prête maintenant asile.

RÉTROSPECTIVE 2012 EN IMAGES



**La réception des vœux du nouvel an
(14 janvier)**



La balade vigneronne (23 avril)



La fête des aînés (1er avril)



Le fleurissement (13 mai)



La cérémonie du 8 mai



Etienne Kayser



La fête de voisins (1er juin)



**La cérémonie de remise de la médaille militaire à
M. André WILHELM (13 juillet) à Colmar**



**Blason de Zimmerbach réalisé en bois (30x40)
Cérémonie du 11 novembre
Offert à Blainville-sur-mer à l'occasion du 30ème
Anniversaire du jumelage**



La cérémonie du 11 novembre



Saint Nicolas à Zimmerbach



Le concert de l'Avent (9 décembre)

... À L'ÉCOLE ET AU PÉRISCOLAIRE



**Le carnaval des enfants de l'école Charles Perrault
(21 février)**



**La rentrée 2012/2013 : une nouvelle équipe
au périscolaire « Les Lutins du Hohnack »
(De gauche à droite : Julie HERVE,
Laëtitia CUKROWSKI, Margot CAMPITELLI)**



**La visite chez M. DIERSTEIN, apiculteur
(28 juin)**

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS AU PÉRISCOLAIRE



Œufs de Pâques



Fleurs en papier pour la fête de mamans



Réalisation de masques pour Halloween



Confection de gâteaux de Noël



Sortie en forêt



Visite du Père Noël

PLAN IODE

En cas de menace radioactive, un plan IODE sera activé par le Préfet du Haut-Rhin. La population âgée de 0 à 40 sera invitée à récupérer les comprimés à la salle des Prévôts de la mairie (25 rue Principale à Zimmerbach).

RAPPEL CANICULE

Les personnes souhaitant figurer sur le registre nominatif et confidentiel peuvent s'inscrire en mairie, ou se faire inscrire par un tiers, aux heures habituelles d'ouverture, en complétant un formulaire mis à leur disposition. Ce registre permettra d'organiser un contact périodique avec les services sociaux et sanitaires afin d'apporter aux personnes inscrites sur le registre, conseil et assistance dont elles ont besoin.

ZIMMERBACH.....JADIS



L'ANCIEN PRESBYTÈRE (mairie)



LA VILLA SIBEN





EXPOSITION DES VÉHICULES ANCIENS

JOURNÉE DU PATRIMOINE : PASSION DES VÉHICULES ANCIENS

Dimanche 16 septembre 2012, sous un soleil de plomb, l'aire de jeux de Zimmerbach avait accueilli pour la 9ème édition les belles de l'époque qui représente un riche patrimoine.

Ce culte pour les véhicules anciens est en plein développement. L'aspect très attractif demeure dans le fait que c'est un loisir auquel il n'y a pas de limite d'âge. Beaucoup de familles avaient flânées à travers les rangées des belles de l'époque. Un rendez-vous désormais incontournable pour les amateurs, de plus en plus nombreux à se rendre une fois par an sur notre aire de jeux pour admirer des voitures d'époque et également des motos d'exception. Les propriétaires étaient ravis de faire partager leur passion avec les visiteurs ou entre exposants. Les voitures de rallye avaient suscité une grande admiration des jeunes et moins jeunes, les pilotes, citoyens de Zimmerbach, étaient à leur écoute et se réjouissaient de pouvoir répondre à leur curiosité.

Un parterre très diversifié et très nombreux s'était offert aux visiteurs. Il y avait vraiment de la belle, riche et surprenante mécanique en cette journée du patrimoine.

La balade du matin, toujours un franc succès. Les propriétaires d'une soixantaine de voitures, et quelques motos, dotées de la plaque « rencontre » à l'effigie de 2ACZ, avaient emmené élus du canton ainsi que des visiteurs à travers les rues de Munster pour rejoindre la Maison du Fromage de Gunsbach. Chaleureux accueil en costume de marcaire pour une dégustation de « Siess-

kas », très appréciée. Touristes et promeneurs du dimanche matin n'avaient pas hésité pour des rafales de photos. Les tous jeunes n'étaient pas oubliés, comme d'habitude, ils pouvaient s'adonner toute la journée au toboggan géant et des jeux divers.

Une plaquette éditée grâce aux généreux sponsors, avait connu un franc succès. Les lots étaient nombreux et richement dotés. L'après-midi était agrémentée par la présentation de quelques véhicules, commentée par le propriétaire. Le thème 2012 retenu par 2ACZ était la « rencontre des clubs ». Ils étaient plusieurs à s'être inscrits. Tous ont été récompensés par l'association 2ACZ pour leur fidèle participation



La 10ème édition est fixée au DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2013

LES AÎNÉS DU JEUDI : UN DYNAMISME COMMUNICATIF

LES AÎNÉS DU JEUDI : UN OPTIMISME À TOUTE ÉPREUVE

Comme en 2011, en 2012 les aînés ont continué à faire preuve d'un rare optimisme dynamique. Outre les rencontres joviales et animées des 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois, les aînés ont souhaité diversifier leurs sorties, rejoignant certaines fois par des connaissances de Colmar, des environs et de la vallée.

2012 une année riche en découvertes : pour la fête des mères, un atelier d'art floral a été organisé le 31 mai, suivi d'une visite chez l'apiculteur local Monsieur J.M. Dierstein, le Rucher du Pflixbourg, avec les enfants de l'école Charles Perrault le 28 juin, puis la sortie traditionnelle



en bus, le 27 juillet, 54 personnes ont participé à la croisière sur le Canal de l'Est, visite de la cristallerie La Rochère à Passavant la Rochère, de la distillerie Paul Devoille à Fougerolles, puis une soirée tartes flambées et pizzas le 15 novembre.

A noter que leur ami Paul Eschbach a commenté l'une ou l'autre fois durant leurs après-midi la généalogie ou l'histoire de notre région.

Pour terminer l'année, ces joyeux seniors se sont donnés rendez-vous le 06 décembre, pour un repas festif au caveau restaurant de la localité.

2013 : Rendez - est donné à la Salle des Prévôts le 2ème et 4ème jeudi du mois de 14 heures à 17 heures.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION : FC ZIMMERBACH

Unter Uns, entre nous, Zimmerbachois, il y a désormais un club de football. Entre nous car nous voulons être le club d'un village et non simplement d'une trentaine de membres. Cet article voudrait ainsi être une présentation du club, une présentation de la création, de l'activité actuelle du club et de ses projets à court et moyen terme. Bien sûr, cette présentation ne prétendra pas à l'objectivité. C'est pour nous un moyen de faire l'éloge de notre projet et de remercier ceux qui le rendent possible.

Créer

Le club n'a pas été créé à partir de rien, sur un coup de tête ou sur la volonté arbitraire de quelques-uns. Plusieurs désirs lui pré-existaient : le désir citoyen et sportif d'une part de représenter et jouer pour notre village. Le désir amical d'autre part de faire quelque chose ensemble, de renforcer encore un peu plus des amitiés par une association. Cependant, ces deux désirs ne sont rien par rapport aux multiples aides que nous avons reçues, qu'elles soient morales ou financières.

Monsieur le Maire nous a d'abord vivement encouragé à créer le club et nous a soutenus pendant tout le processus de création. A cette aide morale s'est ajoutée une indispensable aide financière, permettant au club d'assurer certains coûts que le projet engendre. Un soutien financier considérable a été apporté également par les sponsors qui ont eu confiance en notre projet et participent généreusement à son avancée. Grâce à tout cela, le club a notamment eu l'accès au terrain en accord avec l'AS Wintzenheim. Que le Maire et son conseil municipal, tous nos sponsors, le club et la mairie de Wintzenheim soient ici remerciés.

Il nous fallait alors composer un comité. Bien sûr, plusieurs personnes nous ont trouvé « fous », « inconscients de la difficulté de l'affaire », etc. Ce scepticisme ne fait que renforcer notre gratitude et notre reconnaissance envers les sponsors mais aussi, et surtout, envers les membres actuels qui composent le comité et qui ont été les premiers à nous aider à la création du club. Créer quelque chose, ce n'est en effet pas l'affaire d'une seule ou de deux personnes. Seul un collectif réuni et déterminé peut créer quelque chose. Il en va de même pour les premiers joueurs que nous avons contactés, zimmerbachois ou non (nous le sommes tous au moins dans l'esprit) : leur confiance et leur aide tant sportive que matérielle ne fait qu'affermir nos remerciements et notre amitié envers eux. Pour diriger et entraîner cette vingtaine de jeunes, un entraîneur était nécessaire. Notre choix s'est naturellement porté vers M. Lodwitz, tant par amitié que par confiance en ses compétences, compétences dont il fait preuve un peu plus à chaque match. Enfin, que dire de ces quelques personnes qui, sans faire partie du comité ni de l'équipe, sont présents à chaque match pour s'acquitter des tâches

invisibles mais indispensables. Que tous les membres du comité, les dirigeants, l'entraîneur et les joueurs soient ici remerciés.

Jouer

Les performances de l'équipe sont connues par presque tous. Inutile ici de les rappeler. Nous voudrions surtout dire que nous essayons de toujours vous proposer un jeu plaisant et offensif, ainsi que d'être exemplaires dans notre comportement. Si notre premier projet est en bonne voie malgré sa difficulté, le club est fier de l'exemplarité, non seulement de ses joueurs, mais aussi de l'ensemble de ses membres. Le club est par ailleurs heureux de voir que les villageois se rendent nombreux au stade. Le club se réjouit enfin que certains villageois nous suivent même lors de nos déplacements. Nous voudrions leur témoigner de toute notre affection et de toute notre gratitude. Ils nous motivent autant qu'ils nous rendent fiers. Les performances de l'équipe n'épuisent néanmoins pas les performances d'un club. A ce titre, il nous faut dire un mot rapide sur le fonctionnement du comité, important à nos yeux. Chez nous, personne n'a le pouvoir, personne ne décide. Le pouvoir est un lieu essentiellement vide car tout le monde s'y tient à égale distance. Toute décision est le fruit d'une concertation et d'une

délibération. Nous en sommes fiers. Enfin, grâce à l'aide de villageois et des sponsors, les finances du club sont au beau fixe, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité et ambition.

Se projeter

L'avenir, parlons-en. Poussés par la dynamique de la création du club, nous sommes ambitieux pour le club. C'est ainsi que nous allons essayer, dès l'année prochaine, de créer une deuxième équipe sénior. Enfin, le club a décidé de l'instauration d'entraînements hebdomadaires, sur le terrain du lycée horticole de Wintzenheim. Nous espérons ainsi développer le club le plus possible. C'est sur ce dernier mot encourageant que nous voulions clore notre présentation du club, en espérant vous revoir aussi nombreux pour les matchs retour. Il y aura un premier titre pour le club en jeu, enjeu qui ne sera accessible qu'avec votre soutien. Votre soutien peut aussi se convertir, si vous le souhaitez, en aide. C'est ainsi que nous rappelons que chacun peut s'investir dans le club de la manière dont il le souhaite. Le club est ouvert aux zimmerbachois, ouvert à ceux qu'il représente. Il est unter uns, entre nous.

Le FC Zimmerbach



En haut de gauche à droite : VORBURGER Joël (dirigeant) - ALLIOT Gustave - LODWITZ Didier (Entraîneur) - SCHLIENGER Philippe (dirigeant) - GOETZ

Philippe - BOTTLAENDER Théo - HUIN MORALES Benjamin - HERTRICH Bruno - FROMM Alexandre - PFISTERER Simon - VORBURGER Damien - KOEBELIN Alain (dirigeant) - JAGGY Alain (trésorier).

En bas de gauche à droite : SCHLIENGER Maxime - PRETOT Maxime - BINDLER Jérémy - LODWITZ Sébastien - MEYER Quentin - GOETZ Lionel - HANNHARDT David - JAGGY Aimé.

Les joueurs absents : ZINTER Jérémy - COUPLET Maxime - GOFFENEY Stéphane - VACCARELLO Alphonse - HUIN MORALES Quentin - DOLL Nicolas - HETZER Vincent - GUELDRY Baptiste - TOUSSAINT Bruno - SORG Malrick - IMGHORE Abdel - FLUCKIGER Stéphane - GOETZ Simon (nouvelle recrue zimmerbachoise)

Site internet du FC Zimmerbach : <http://fczimmerbach.wifeo.com/>



Aujourd'hui l'ordinateur a investi tous les foyers à l'instar de la télévision hier.

Si son utilisation ne pose aucun problème aux jeunes générations, il n'en va pas de même pour les aînés.

Depuis 2006 l'association Animation Loisir Multimédia s'est investie dans ce domaine pour permettre à chacun de se familiariser et de maîtriser les diverses possibilités de cet outil.

Les formations dispensées sur plusieurs soirées comprennent :

- la maintenance de son ordinateur
- la gestion des fichiers informatiques
- la réalisation d'un diaporama photo
- la réalisation d'un montage vidéo.

Elles représentent plus de 200 heures de cours sur une année sans compter les heures de préparation.

Dans chaque cours les animateurs s'assurent, par des exercices pratiques, que chaque participant a bien compris. La remise d'un tutoriel permet à chacun de refaire chez lui les exercices traités au cours de la séance. Les participants ont aussi la possibilité, tous les 15 jours, dans le cadre d'un forum, de revoir et d'approfondir un sujet abordé dans l'une ou l'autre session.

Cette « méthode ALM » porte ses fruits puisque, dans les nouveaux membres de l'association, certains n'hésitent pas à se déplacer de loin pour suivre ces cours. C'est ainsi que parmi les inscrits aux sessions, qui ont débutées en octobre dernier, figurent des personnes de Mulhouse, Muttersholtz et Orbey.

ALM organise ponctuellement des réunions pour faire découvrir les réalisations de ses membres ainsi que des séminaires d'une journée pour traiter de sujets spécifiques comme la retouche photo ou la navigation sur internet et la gestion de sa messagerie. Le côté convivial n'est pas négligé pour autant puisque parmi les activités loisirs figurent une sortie d'une journée en bus, une randonnée pédestre dans les Vosges, la soirée vin nouveau et le traditionnel repas de fin d'année.

Pour tout renseignement s'adresser au Président Jean Laurecki : Tél. 06 21 73 03 22 ou courriel : alm68@live.fr



ÉTAT CIVIL ET DATES À RETENIR

A vos agendas

JUIN 2013

08 : Soirée tartes flambées au Zimmerplatz (Amicale des sapeurs-pompiers)

22 : Kermesse de l'école au Zimmerplatz

SEPTEMBRE 2013

15 : (de 10h à 17h) Exposition de voitures et motos anciennes à l'aire de jeux de Zimmerbach

(Association Animation Culturelle de Zimmerbach 2acz)

NOVEMBRE 2013

11 : 95ème anniversaire de l'Armistice de 1918 au monument aux Morts

16 : Vente des calendriers 2014 (Amicale des sapeurs-pompiers)

L'ÉTAT CIVIL (DU 01/01/2012 AU 31/12/2012)

NAISSANCES

- Enora, Stéphanie, Rosalie LE QUENTREC, le 10 mars
- Malo, Louis, Jean-Pierre MORIN ZEH, le 25 mai
- Lucien, Paul HUSSER MEYER, le 1er juin
- Elodie, Marie KAYSER, le 17 novembre



MARIAGES

- Remi GINGLINGER et Véronique Eliane MORATI, le 16 juin
- Thibault VUILLAUME et Johanne Aurélie Charline ANSEL, le 24 août



NOCES D'OR

- M. et Mme Maurice MINZER, le 1er juin
- M. et Mme Jean LAURECKI, le 27 juillet

NOCES DE DIAMANT

- M. et Mme Paul ESCHBACH, le 12 avril



DECÈS

- Marie-Louise OTTMANN née PFISTER, le 08 mars à Colmar
- Joseph Alfred KLINGER, le 09 mars à Colmar
- Yvonne, Marie, Thérèse LEICHEL née EHRHARD, le 18 septembre à Colmar
- Jeanne Madeleine REMOND née HAEFFELIN, le 05 novembre à Zimmerbach

Mots croisés
proposés par
Paul ESCHBACH

Solution du mot croisé du bulletin n° 25 : EICHTAL

Ils ont trouvé la bonne réponse: Blanche FEYHL, Claudine GERIG, Gérard HESS, Nicolas HOFF, Paul KAYSER, Béatrice KELLER, Jeannine MINZER, Jeannine RENO, Marie-Antoinette SCHEHRER, Gaby SCHWEITZER et Mario SCHWINDENHAMMER.

A l'issue du tirage au sort, Mme Marie-Antoinette SCHEHRER a été l'heureuse gagnante.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1) Le père des Misérables (deux mots)
- 2) Saler, fumer et sécher pour conserver
- 3) Tabassas – Vraiment petit
- 4) Frime – Du côté de Nice
- 5) Son métier, c'est voler
- 6) On le trouve dans certains dentifrices
- 7) Nul n'est censé l'ignorer – Grand axe routier – Pépin
- 8) Unité de mesure de l'éclairement – Un cosmétique
- 9) Après une licence – Ancêtre
- 10) Le compositeur de l'Oiseau de Feu

VERTICALEMENT

1. La datcha du Roi Soleil
2. Dégagez !
3. Peut être un calvaire
4. Mer intérieure russe en mauvais état – A lui ou à elle
5. Squelette
6. Le soleil de Cléopâtre – Support gazeux de la pub – D'un auxiliaire
7. Elle peut être mauvaise – En phase avec son temps
8. Un Urkanton – De Ronsard pour Cassandre ?
9. Toi, moi, nous tous – Marché arabe ou foutoir français
10. Du côté du soleil levant – Une levée à la belote

Grâce aux cases numérotées, trouvez le nom d'une rue de Zimmerbach :

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

Reportez ce mot sur papier libre et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie au plus tard le 31 mars 2012.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera le gagnant qui se verra récompensé de sa perspicacité.

Ont participé à la rédaction

Anne ANCEL, Martine BETTER, Brigitte BUTTERLIN, Paul ESCHBACH, Georges EYMANN, Thomas HESS, Jean LAURECKI, Jean-Claude MAURER, Christophe MISSENARD, Jacques MULLER, Emile OTTMANN, Jean-Luc REBSTOCK, Nadine RICHARD, Alfred SCHOEPPER et Régine SCHWARTZ.